

SUIVI RÉGIONAL DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE FILIÈRE CONSTRUCTION

BILAN 2021



AVRIL 2022



➤ Avec un niveau d'activité satisfaisant, les entreprises du bâtiment restent relativement optimistes

Pourcentage d'entreprises du bâtiment jugeant leur activité bonne ou très bonne en Provence-Alpes-Côte d'Azur



82%

des entreprises du bâtiment jugent leur niveau d'activité en entretien-rénovation satisfaisant au T4 2021

82% des professionnels du bâtiment de Provence-Alpes-Côte d'Azur jugent leur activité en entretien-rénovation bonne ou très bonne au 4^{ème} trimestre 2021, un niveau à son plus haut niveau depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Après une longue période d'inquiétude, l'activité semble donc amorcer fin 2021 un retour à la normale pour les entreprises du bâtiment de la région.

Semaines de travail en entretien-rénovation garanties en carnet de commandes pour les entreprises du bâtiment de Provence-Alpes-Côte d'Azur



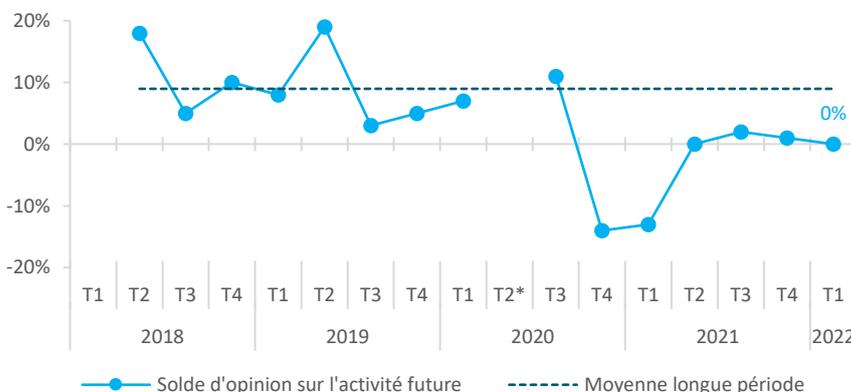
14,5 semaines

de travail garanties en moyenne par les carnets de commande en entretien-rénovation à la fin du T4 2021

Le niveau de carnets de commandes en entretien-rénovation a progressé tout le long de l'année 2021 pour atteindre au T4 un niveau inédit depuis 2018. Cette hausse des carnets de commande peut en partie s'expliquer par un rattrapage des chantiers qui n'ont pas pu être réalisés en 2020 à cause de la crise sanitaire, mais également par un retard de certains chantiers à cause des problèmes d'approvisionnement apparus au 2^{ème} semestre 2021.

Solde d'opinion des entreprises du bâtiment de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'évolution de leur montant de facturation dans l'entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion (en %)



0%

de soldes d'opinion des entreprises du bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au 1^{er} trimestre 2022

Les professionnels du bâtiment restent encore relativement optimistes sur leur activité future en entretien-rénovation, avec un solde d'opinion qui se maintient au-dessus de zéro pour le 1^{er} trimestre 2022. Près d'une entreprise sur cinq anticipe d'ailleurs une hausse de son activité au début d'année 2022*.

*À noter que cette enquête a été réalisée en début d'année 2022, avant le déclenchement de la guerre en Ukraine ; l'appréhension des entreprises du bâtiment sur leur activité future risque inévitablement d'être impactée par cette situation géopolitique. Notre prochaine vague d'enquête, prévue pour avril 2022, permettra de mesurer l'impact de cette nouvelle crise sur le moral des chefs d'entreprise.

*Pendant la période de confinement général, l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les entreprises du bâtiment a pâti d'un taux de réponse extrêmement faible et ses résultats n'ont par conséquent pas pu être diffusés. Le taux de réponse à l'enquête s'est ensuite redressé en juillet, la collecte ayant été menée à nouveau par internet et par envoi postal (questionnaire papier).

Source : réseau des CERC

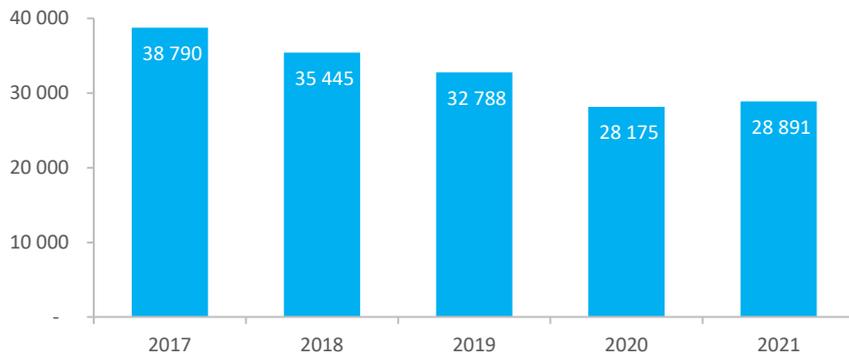




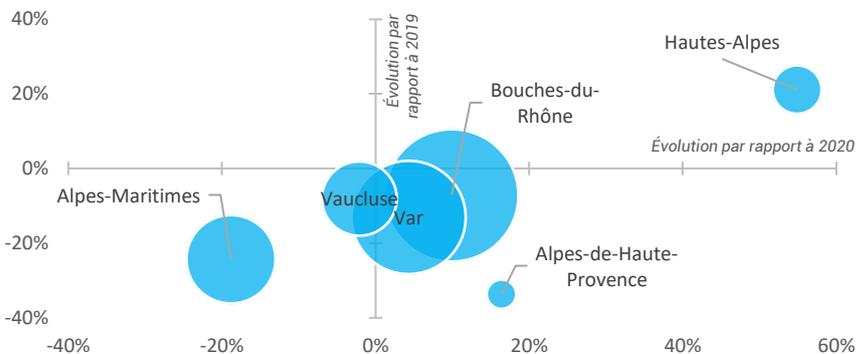
➤ Malgré un léger redressement en 2021, la construction de logements neufs reste loin de son niveau d'avant-crise

Nombre de logements mis en chantier en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Total logements commencés	28 890	+3% ▲	-12% ▼
Individuel pur	6 525	+4% ▲	-14% ▼
Individuel groupé	2 595	-3% ▼	-14% ▼
Collectif	19 770	+3% ▲	-11% ▼

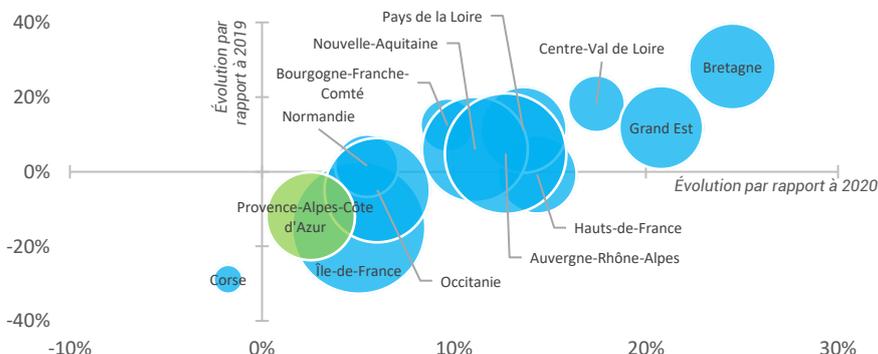
Nombre de logements neufs mis en chantier chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs mis en chantier en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs mis en chantier en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de logements mis en chantier en 2021

+3%

de logements neufs mis en chantier en 2021 par rapport à 2020

◆ En 2021, la construction résidentielle neuve a légèrement progressé par rapport à une année 2020 marquée par le déclenchement de la crise sanitaire et donc par un effondrement des mises en chantier. Mais ce redressement, trop léger, n'a pas permis de retrouver le niveau d'avant-crise, puisque le nombre de logements commencés cette année est inférieur de -12% au volume de 2019 (qui n'était déjà pas une bonne année).

Malgré un premier semestre 2021 très bien orienté, avec un volume élevé de logements commencés dû au rattrapage des chantiers arrêtés par le confinement du printemps 2020, la tendance ne s'est donc pas poursuivie sur la deuxième partie de l'année, offrant à 2021 un bilan plutôt mitigé.

◆ Le redémarrage est visible dans l'individuel pur et le collectif, même si le volume des mises en chantier reste loin du niveau de 2019. Le marché reste en revanche dégradé dans l'individuel groupé, puisque le nombre de logements commencés cette année est inférieur de -3% au total de 2020, après avoir déjà enregistré une chute de -11% entre 2019 et 2020.

◆ À l'échelle départementale, les tendances sont hétérogènes. Le marché est par exemple dynamique dans les Hautes-Alpes, seul territoire de la région où le nombre de logements mis en chantier en 2021 a dépassé son niveau d'avant-crise. À l'inverse, dans les Alpes-Maritimes et le Vaucluse, le marché reste atone, puisque les mises en chantier n'ont même pas atteint en 2021 leur niveau de 2020.

Dans les Alpes-Maritimes, le recul des mises en chantier entre 2020 et 2021 touche tous les segments de marché ; dans le Vaucluse, c'est le fort repli du marché individuel qui aggrave le bilan, alors que le collectif a fortement progressé en 2021 (plus haute progression de la région), après une année 2020 déjà bien orientée malgré la crise.

◆ À l'échelle du pays, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente le plus mauvais bilan avec la Corse : la progression des mises en chantier par rapport à 2020 est une des plus faibles du pays, et c'est la seule région, avec la Corse, l'Occitanie et l'Île-de-France, à ne pas encore avoir retrouvé son niveau de 2019.

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée





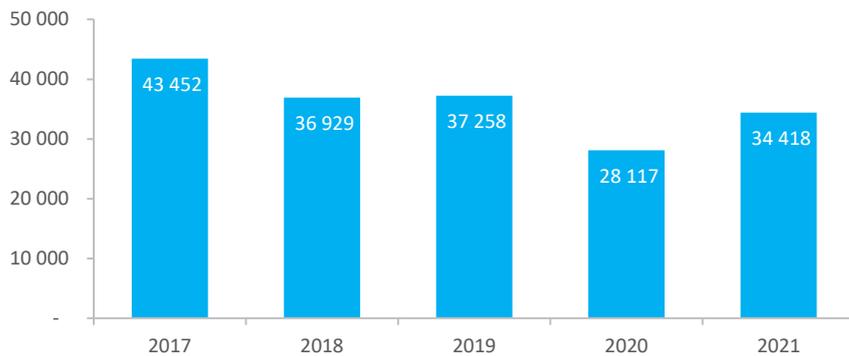
➤ Les autorisations de logements neufs ont nettement redémarré en 2021, mais restent éloignées de leur niveau d'avant-crise

Nombre de logements autorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021	Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Total logements autorisés	34 420 +22% ▲	-8% ▼
Individuel pur	8 550 +20% ▲	+2% ▼
Individuel groupé	3 950 +37% ▲	+15% ▲
Collectif	21 920 +21% ▲	-14% ▼

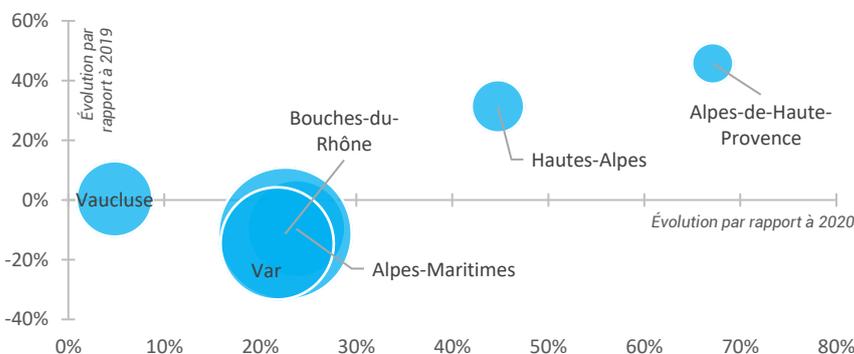
+22%

de logements neufs autorisés en 2021 par rapport à 2020

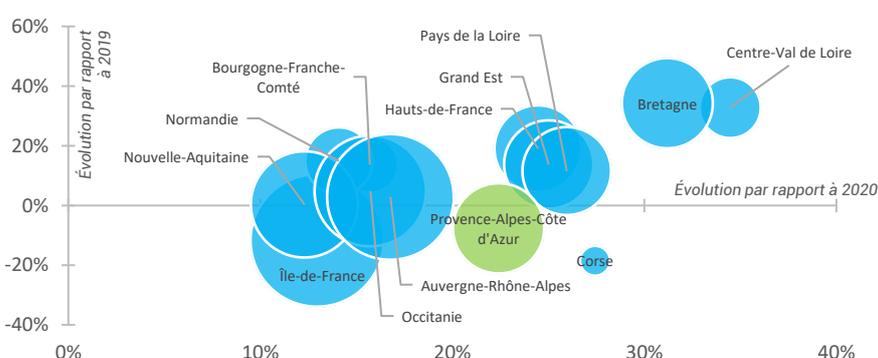
Nombre de logements neufs autorisés chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs autorisés en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs autorisés en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de logements autorisés en 2021

◆ Après une année 2020 dégradée, les autorisations de logements neufs se sont bien redressées en 2021 dans la région. Mais le compte n'y est pas encore totalement, puisque le nombre de logements autorisés reste en retrait de -8% cette année par rapport au total de 2019.

Ce repli des autorisations est surtout à imputer au segment collectif, qui peine à retrouver son dynamisme d'avant-crise : moins de 22 000 logements collectifs ont été autorisés dans la région en 2021, alors qu'on en recensait en moyenne 26 000 par an entre 2010 et 2019. L'année 2021 est même la plus faible en nombre de logements collectifs autorisés depuis 2009 (2020 excepté). Heureusement, le segment individuel a bien rebondi cette année, atteignant un nombre d'autorisations similaire à la moyenne des 12 dernières années (2020 excepté).

◆ À l'échelle départementale, la reprise des autorisations est visible de partout, avec un nombre de logements autorisés en 2021 qui dépasse le volume de 2020 dans tous les départements de la région. En revanche, seuls les départements alpins dépassent le score de 2019 (le Vaucluse l'égalise).

Le marché a en effet été dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes cette année, puisque les volumes d'autorisations dépassent les scores de 2019 dans tous les segments de marché. Dans le Vaucluse, l'individuel groupé reste en repli par rapport à 2019, mais le marché surfe sur la forte croissance du collectif déjà à l'œuvre en 2020 (+32% de logements collectifs autorisés entre 2019 et 2020, et encore +10% en 2021 par rapport à 2019). Dans les départements du littoral, les marchés de l'individuel pur et du collectif continuent de fonctionner au ralenti, puisque seules les autorisations de logements individuels groupés ont dépassé leur niveau de 2019.

◆ À l'échelle du pays, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente un bilan mitigé : si le rebond des autorisations enregistré cette année est supérieur à la moyenne nationale (+19% de logements autorisés entre 2020 et 2021 sur l'ensemble du pays), elle reste la seule région avec la Corse et l'Île-de-France à ne toujours pas avoir retrouvé son niveau de 2019. C'est d'ailleurs dans ces trois régions (avec la Nouvelle-Aquitaine) que le segment collectif a le plus de mal à redémarrer.

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée



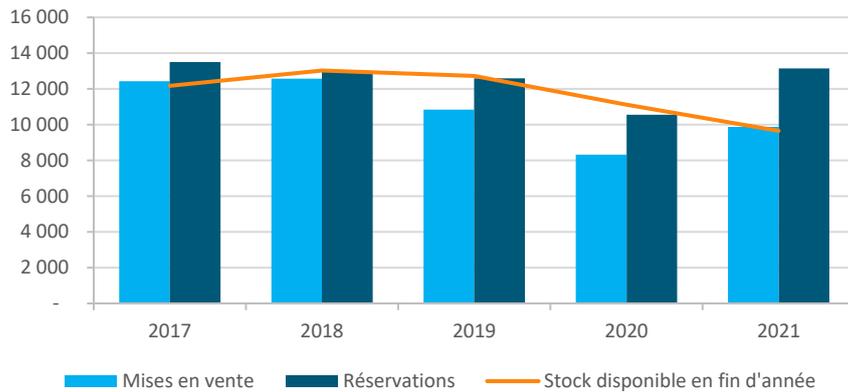
➤ La commercialisation de logements neufs reste en mode dégradé malgré une demande qui renoue avec son dynamisme d'avant-crise

La commercialisation de logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Logements mis en vente	9 872	+19% ▲	-9% ▼
Logements réservés	13 130	+24% ▲	+4% ▲
Stock disponible	9 652	-13% ▼	-24% ▼

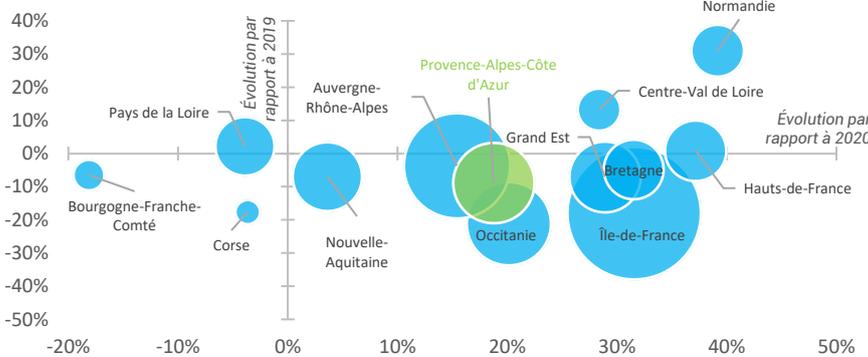
+19%

de logements neufs mis en vente en 2021 par rapport à 2020

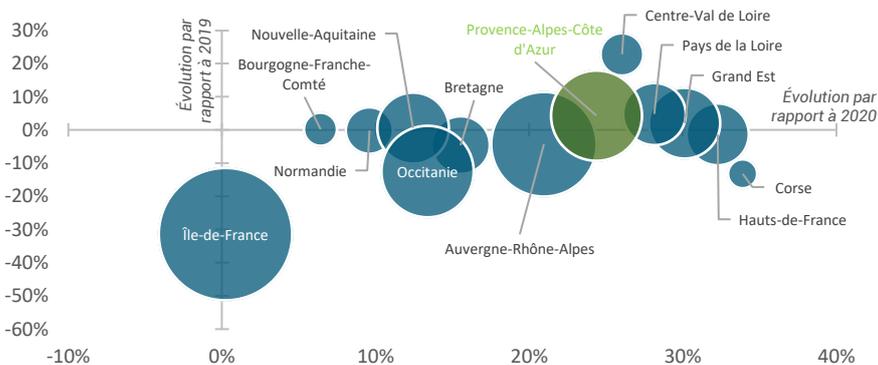
Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) mis en vente et réservés et évolution de l'encourt disponible chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs mis en vente en 2021 dans les régions de France



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de logements neufs réservés en 2021 dans les régions de France



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de logements mis en vente (premier graphique) et réservés (deuxième graphique) en 2021

◆ -En 2021, 9 872 nouveaux logements ont été mis en vente dans la région, en hausse de +19% par rapport à une année 2020 fortement impactée par la pandémie, mais en baisse de -9% par rapport à 2019 (qui n'était déjà pas une bonne année). L'offre nouvelle peine donc toujours à se renouveler : pour la deuxième année consécutive, le nombre de logements mis en vente ne franchit pas la barre des 10 000 unités, niveau pourtant constamment dépassé depuis 2009 (hormis en 2014). Le niveau plancher se situait même aux alentours des 12 000 mises en vente entre 2015 et 2018.

À noter que ce ralentissement ne touche pas le segment individuel. Au contraire, les mises en vente de logements individuels n'ont cessé de progresser depuis le déclenchement de la crise sanitaire : +6% de maisons individuelles mises en vente entre 2019 et 2020, puis +45% entre 2020 et 2021. De fait, les maisons individuelles représentent près de 10% des logements mis en vente en 2021 dans la région, quand la proportion était plus proche de 5% avant 2020.

-La demande progresse quant à elle plus franchement : avec plus de 13 000 logements réservés en 2021, le volume de réservations dépasse le niveau de 2019 et s'établit à des hauteurs inédites depuis 2017. Cette tendance peut en partie s'expliquer par un rattrapage des réservations « perdues » lors du confinement du printemps 2020, même si d'autres facteurs peuvent être imputés à cette hausse.

-Le faible renouvellement de l'offre conjugué à une forte demande entraîne mécaniquement une diminution de l'encourt disponible : à fin 2021, le stock de logements disponibles a cédé quasiment un quart de son volume de 2019, et passe sous la barre des 10 000 unités pour la première fois depuis fin 2012.

◆ Si on compare la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au reste du pays, la tendance est plutôt favorable : la progression des mises en vente est similaire à la moyenne nationale (+21%), et si le volume de 2019 n'est pas atteint dans la région, il ne l'est qu'en Normandie et dans le Centre-Val de Loire (les Hauts-de-France et le Pays de la Loire l'égalisent).

Du côté des réservations, le redémarrage est un des plus dynamiques du pays, avec une progression 2020/2021 meilleure que la moyenne nationale (+15%), au point de dépasser le niveau d'avant-crise comme dans seulement quatre autres régions (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine).

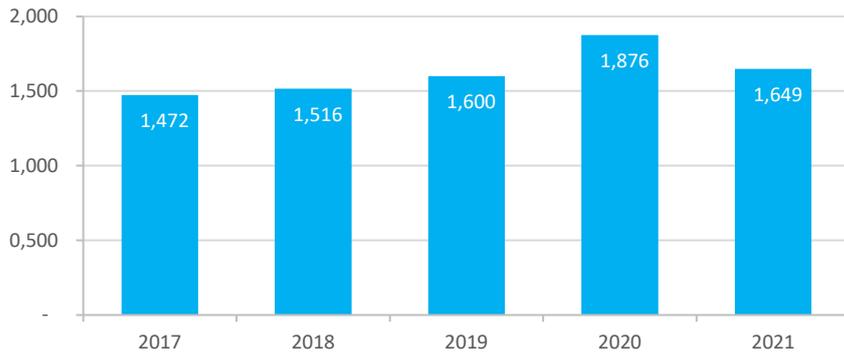
Source : ECLN



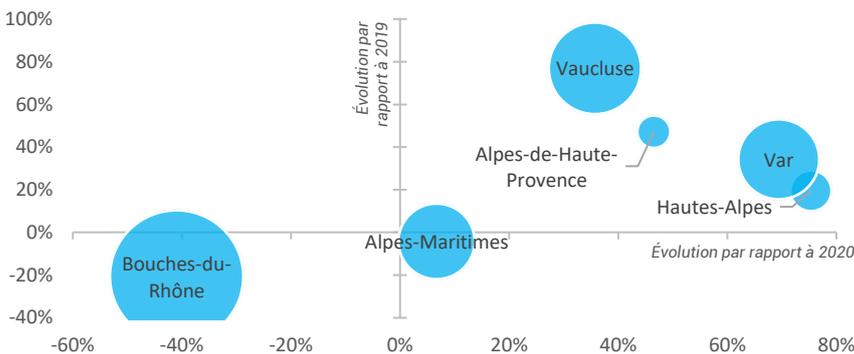
➤ « Retour à la normale » pour la construction non-résidentielle neuve après une année 2020 historiquement élevée

La construction neuve de locaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Surface totale commencée	1 648 850 m ²	-12% ▼	+3% ▲

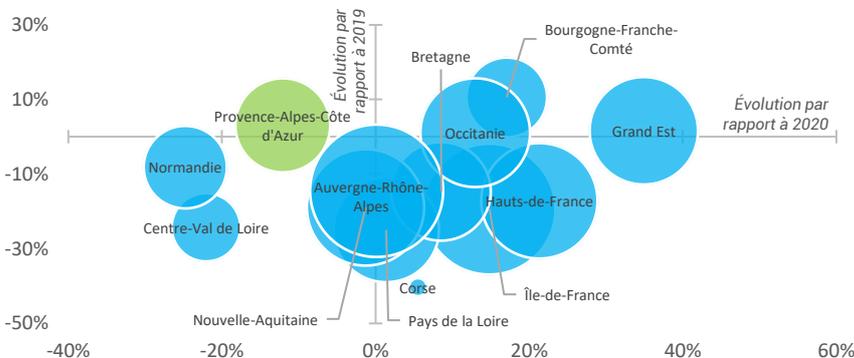
Surface non-résidentielle neuve (en million de m²) mise en chantier chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 de la surface non-résidentielle neuve mise en chantier en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 de la surface non-résidentielle neuve mise en chantier en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle à la surface non-résidentielle mise en chantier en 2021

-12%

de surface non-résidentielle neuve mise en chantier en 2021 par rapport à 2020

◆ L'année 2020 a été particulière dans la construction non-résidentielle neuve : malgré la crise sanitaire, la surface mise en chantier a atteint un niveau qui n'avait plus été observé depuis 2012. De fait, le ralentissement enregistré en 2021 est en quelque sorte un « retour à la normale » après cette année 2020 atypique, puisque la construction non-résidentielle neuve retrouve globalement son niveau de 2019.

Le haut niveau de 2020 est essentiellement dû aux entrepôts et locaux d'industrie, dont la surface mise en chantier a respectivement crû de +91% et +58% entre 2019 et 2020. À l'inverse, les surfaces hôtelières et d'hébergement, les commerces et les locaux artisanaux ont vu leur surface mise en chantier plonger en 2020. Le « retour à la normale » de 2021 se traduit donc à la fois par un repli des mises en chantier des locaux d'industrie et des entrepôts (même si ces derniers se maintiennent à un niveau élevé) et un redémarrage des mises en chantier des surfaces hôtelières et d'hébergement et des locaux artisanaux par rapport à 2020. Seuls les commerces peinent toujours à retrouver leur niveau d'avant-crise (-8% de surface mise en chantier en 2021 par rapport à 2019).

◆ Le département des Bouches-du-Rhône, qui porte plus de la moitié de la surface non-résidentielle mise en chantier dans la région depuis 2013, est le vecteur principal de la dynamique régionale. En effet, c'est le seul département de la région qui voit sa surface non-résidentielle mise en chantier baisser entre 2020 et 2021, détériorant dans son sillage le bilan de la région. La surface mise en chantier en 2021 y est même inférieure à celle de 2019 (qui était, comme 2020, une année exceptionnellement élevée dans ce département). En revanche, la croissance du parc non-résidentiel se poursuit dans le reste de la région, avec une surface non-résidentielle mise en chantier partout supérieure à 2020 et au moins égale à celle de 2019.

◆ Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région, avec la Normandie et le Centre-Val de Loire à enregistrer une régression de sa surface non-résidentielle mise en chantier entre 2020 et 2021. Dans ces trois régions, cela s'explique par un « retour à la normale » après une année 2020 exceptionnellement élevée. L'atterrissage est d'ailleurs plus marqué en Normandie et en Centre-Val de Loire, où les mises en chantier repassent sous leur niveau de 2019, alors que la dynamique reste positive en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui est une des seules régions à dépasser en 2021 son niveau de 2019.

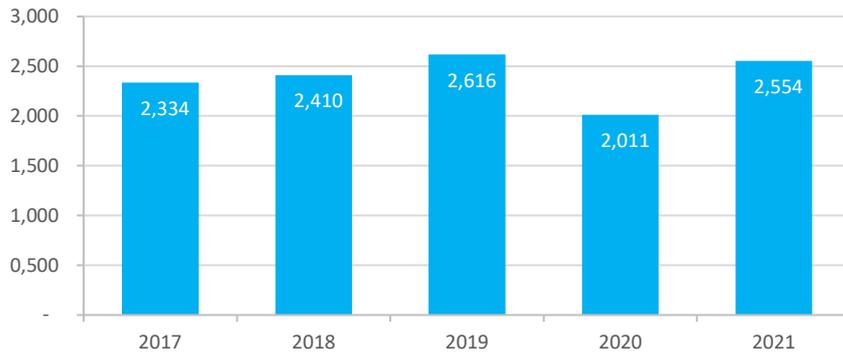
Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte



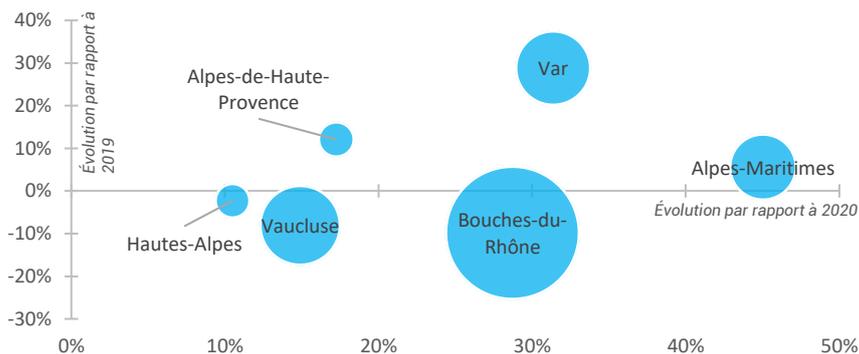
➤ Les autorisations de locaux non-résidentiels neufs redémarrent en 2021 et renouent avec leur niveau d'avant-crise

La construction neuve de locaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Surface totale autorisée	2 554 450 m ²	+27% ▲	-2% ▼

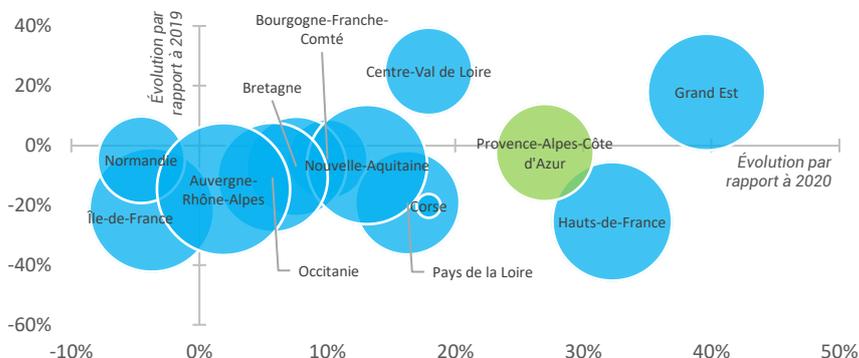
Surface non-résidentielle neuve (en million de m²) autorisée chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 de la surface non-résidentielle neuve autorisée en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 de la surface non-résidentielle neuve autorisée en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle à la surface non-résidentielle autorisée en 2021

+27%

de surface non-résidentielle neuve autorisée en 2021 par rapport à 2020

◆ Après une chute en 2020 avec la crise sanitaire, la surface non-résidentielle neuve autorisée a retrouvé en 2021 son niveau de 2019 (année déjà bien orientée). La reprise semble donc se confirmer dans le marché non-résidentiel neuf de la région.

Tous les segments de marché connaissent un rebond des autorisations en 2021 par rapport à 2020. Et la quasi-totalité a également retrouvé cette année son niveau de 2019. Seuls trois secteurs restent en repli : les entrepôts et les locaux d'industrie, pour lesquels les autorisations avaient atteint un niveau très élevé entre 2017 et 2019 (ce qui s'est traduit par une explosion des mises en chantier en 2020 – voir page précédente) et les locaux d'hôtellerie et d'hébergement. Pour ces derniers, les autorisations avaient également fortement progressé en 2018 et 2019 par rapport aux années précédentes mais, à l'inverse des locaux d'industrie et des entrepôts, cela ne s'est pas (encore ?) traduit sur le terrain puisque les mises en chantier n'ont pas décollé.

◆ À l'échelle départementale, la reprise des autorisations est visible sur l'ensemble de la région, avec une surface non-résidentielle autorisée qui progresse dans tous les départements par rapport à 2020. En revanche, le niveau de 2019 n'est pas atteint partout : les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, qui portent près de 70% de la surface non-résidentielle autorisée dans la région depuis trois ans, restent en effet en retrait de leur niveau de 2019. Il faut dire que la surface non-résidentielle autorisée dans ces deux départements en 2019 était particulièrement élevée*.

*De très gros projets ont en effet été autorisés en 2019 dans ces départements, notamment la création de la Zone logistique Pan Europarc de Bollène, ou l'agrandissement des plateformes logistiques Écopole de Saint-Martin-de-Crau ou CléSud de Miramas. Ce sont d'ailleurs essentiellement ces projets, qui ont démarré entre fin 2019 et début 2020, qui expliquent l'explosion des mises en chantier enregistrée en 2020 dans la région.

◆ La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des régions où la progression des autorisations entre 2020 et 2021 est la plus importante. Il faut dire que c'est également une des régions qui a cédé le plus d'autorisations entre 2019 et 2020. Et si Provence-Alpes-Côte d'Azur atteint péniblement le niveau des autorisations de 2019 cette année, elle est loin d'être la seule région dans ce cas : seules le Centre-Val de Loire et Grand Est ont dépassé en 2021 le niveau de 2019.

Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte

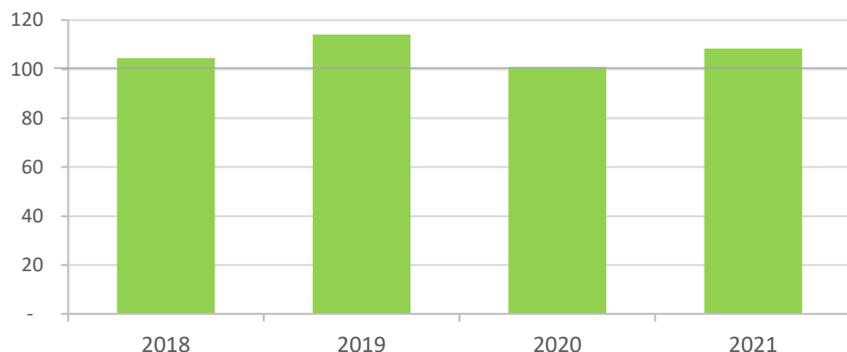


➤ L'activité des Travaux Publics retrouve des couleurs en 2021, mais reste en-deçà de son niveau d'avant-crise

L'activité des Travaux Publics en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021	Évol. du CA cumulée sur 2021 par rapport à 2020	Évol. du CA cumulée sur 2021 par rapport à 2019
Ensemble	+7,5% ▲	-5,1% ▼
Routes	+9,2% ▲	-8,0% ▼
Canalisateurs	+5,9% ▲	-6,5% ▼
Terrassement	+7,1% ▲	+1,1% ▲
Génie Civil	+7,0% ▲	+1,4% ▲

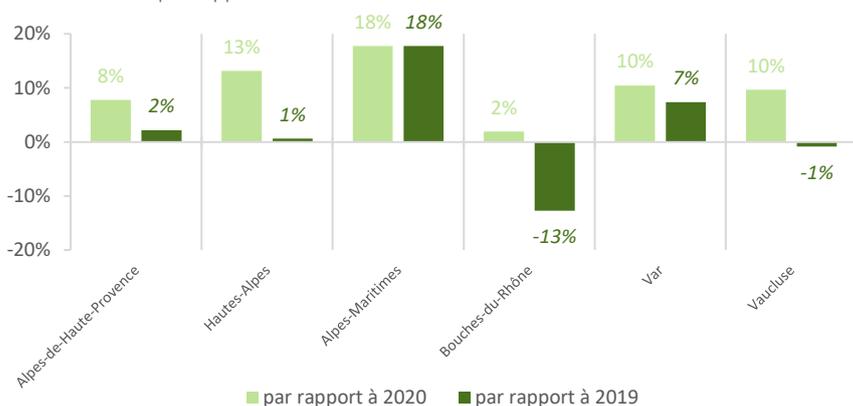
Évolution de l'activité Travaux Publics cumulée sur l'année par rapport à l'année précédente (base 100 en 2017) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité : évolution par rapport à n-1 en base 100 à 2017



Évolution de l'activité Travaux Publics cumulée en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité : évolution par rapport à n-1



Niveau trimestriel du carnet de commandes (en mois) des entreprises de Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur



+7,5%

d'activité pour les entreprises de Travaux Publics en 2021 par rapport à 2020

◆ Après une année 2020 marquée par une chute de -12% de l'activité des Travaux Publics dans la région, l'exercice 2021 s'est avéré bien meilleur, avec un chiffre d'affaires qui a progressé de +7,5%. Mais ce rebond n'a pas permis aux entreprises de retrouver leur niveau d'activité d'avant-crise, puisque le chiffre d'affaires de 2021 reste inférieur de -5% à celui de 2019.

Malgré un premier semestre 2021 dynamique (+4% de chiffre d'affaire cumulé sur les deux premiers trimestres de 2021 par rapport aux mêmes trimestres de 2019), qui s'explique essentiellement par un effet de rattrapage des chantiers arrêtés par le confinement du printemps 2020, la croissance a ralenti au second semestre, offrant ainsi à 2021 un bilan plutôt mitigé.

◆ Dans le détail, si tous les métiers voient leur activité rebondir en 2021 par rapport à 2020, les professionnels des routes et les canalisateurs peinent à retrouver leur niveau d'activité de 2019. En revanche, dans le terrassement et le génie civil, le chiffre d'affaires de 2021 a dépassé celui de 2019.

◆ La dynamique régionale est dégradée par le département des Bouches-du-Rhône, qui reste en difficulté : alors que l'activité n'a progressé que de +2% en 2021 par rapport à 2020, elle reste en retrait de -13% par rapport à celle de 2019. Dans les autres départements de la région, le rebond de cette année est plus net (entre +8% et +18% par rapport à 2020), au point d'atteindre partout à minima le niveau de 2019.

À noter que la progression est particulièrement élevée dans les Alpes-Maritimes, ce qui s'explique par un énorme besoin de reconstruction des infrastructures après le passage de la tempête Alex à l'automne 2020.

7,6 mois

de travail garantis par les carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics au T4 2021

C'est 1 mois et demi de plus qu'en fin d'année dernière. Après avoir faibli au 2nd semestre 2020, le niveau du carnet de commande des entreprises de Travaux Publics de la région a rebondi en 2021, atteignant à l'été son plus haut niveau depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Le niveau du carnet de commande progresse dans tous les métiers.

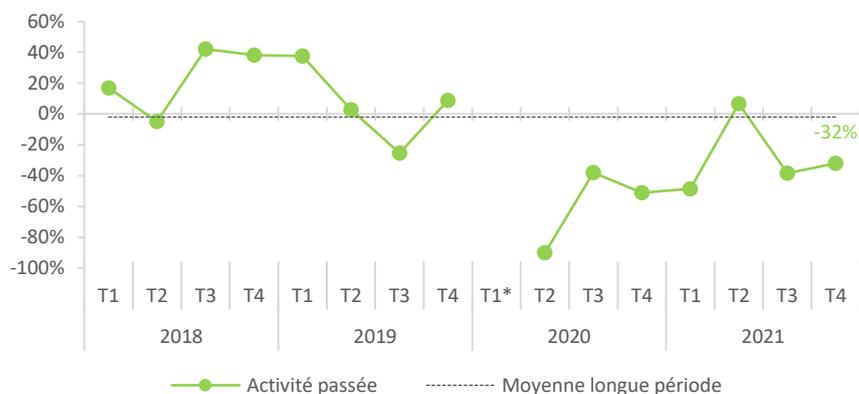
Source : Enquête trimestrielle FRTP / CERC PACA



➤ Le moral des chefs d'entreprises de Travaux Publics s'érode au 2^{ème} semestre 2021

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur leur activité récente

Unité : solde d'opinion (en %)



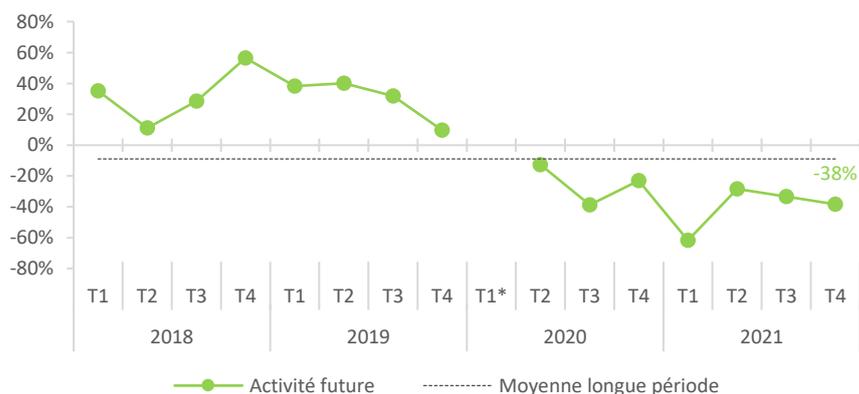
-32%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité récente au T4 2021

Selon la dernière enquête trimestrielle menée par la FNTP, le climat de confiance des entreprises de Travaux Publics de la région s'érode au 2^{ème} semestre 2021 après l'embellie du printemps. Malgré un léger regain d'optimisme au 4^{ème} trimestre, le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur leur activité récente reste bien inférieur à sa moyenne longue période et se situe au niveau de l'été 2020, quand le pays sortait tout juste d'un confinement généralisé.

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur leur activité future

Unité : solde d'opinion (en %)



-38%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au T4 2021

Le solde d'opinion se dégrade également en ce qui concerne l'activité future, avec un score semblable à celui relevé à l'été 2020.

L'inquiétude semble donc toujours présente chez les entreprises de Travaux Publics. Elles redoutent surtout le manque de demande, notamment publique, dans les mois à venir (pour près de deux tiers des entreprises, soit 34 points de plus qu'à fin 2020) et le manque de matériel (pour près de 20% des entreprises, 13 points de plus en un an) dans un contexte inflationniste et de tension sur l'approvisionnement. Le manque de main d'œuvre est également une inquiétude pour près de 30% des entreprises de Travaux Publics (+17 points en un an).

*Pendant la période de confinement général, l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics d'avril 2020, dont la collecte a été réduite à internet uniquement, a pâti d'un taux de réponse extrêmement faible et ses résultats n'ont par conséquent pas pu être diffusés. Le taux de réponse à l'enquête s'est ensuite redressé en juillet, la collecte ayant été menée à nouveau par internet et par envoi postal (questionnaire papier).

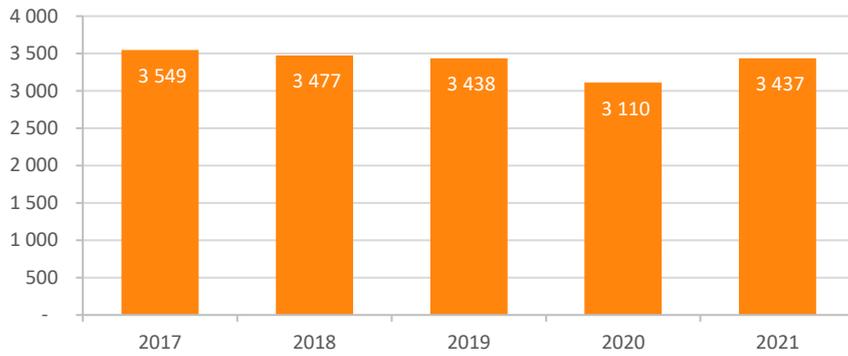




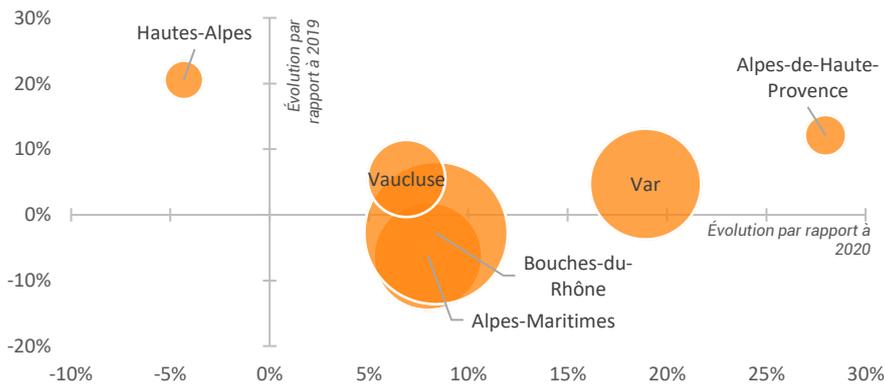
➤ La production de BPE retrouve en 2021 son niveau d'avant-crise

La production de BPE en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Cubage produit	3 436 509 m ³	+10% ▲	0% ►

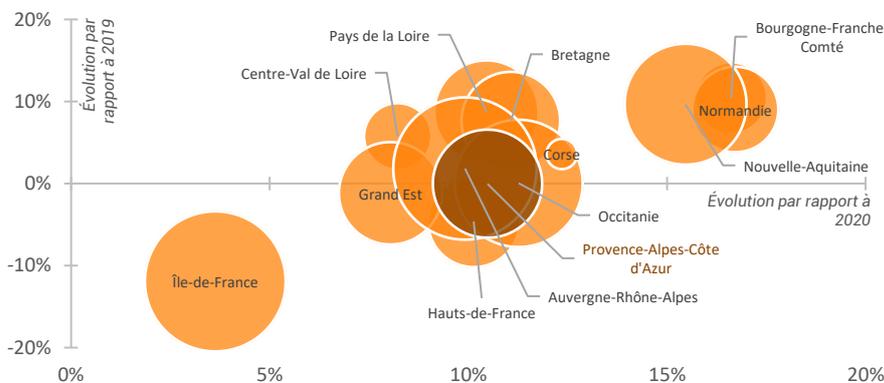
Cubage de BPE (en millier de m³) produit chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du cubage de BPE produit en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du cubage de BPE produit en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au cubage de BPE produit en 2021

+10%

de volume de BPE produit en 2021 par rapport à 2020

- ◆ La production de BPE, fortement liée à l'activité dans le Bâtiment, s'est nettement redressée en 2021 par rapport à 2020, année marquée par une érosion de la production avec la crise sanitaire (la production de BPE a fondu de -10% entre 2019 et 2020). Cette accélération, qui s'est surtout matérialisée en fin d'année (+7% de BPE produit au 4^{ème} trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2019), permet ainsi de retrouver les volumes produits avant la pandémie.
- ◆ À part dans les Hautes-Alpes, le volume de BPE produit en 2021 dépasse le volume de 2020 dans toute la région. Il surpasse même le niveau d'avant-crise dans le Var, le Vaucluse et les départements alpins, témoignant d'un rebond significatif de l'activité. En revanche, dans les Bouches-du-Rhône et surtout les Alpes-Maritimes (qui portent 60% de la production annuelle régionale de BPE), les volumes de production restent en retrait par rapport aux niveaux de 2019.
- ◆ Le redressement de la production du BPE en 2021 s'observe sur l'ensemble du pays ; et, hormis l'Île-de-France où le cubage reste en repli de -12% par rapport à 2019, toutes les régions du pays ont renoué en 2021 avec les volumes de production d'avant-crise. Certaines régions voient même la production de BPE dépasser le niveau de 2019.

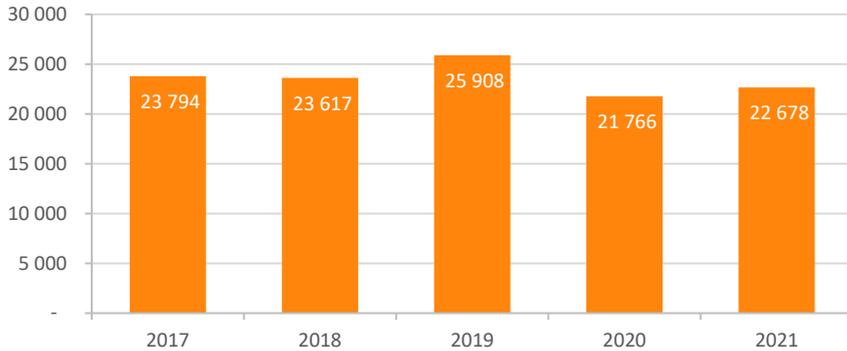




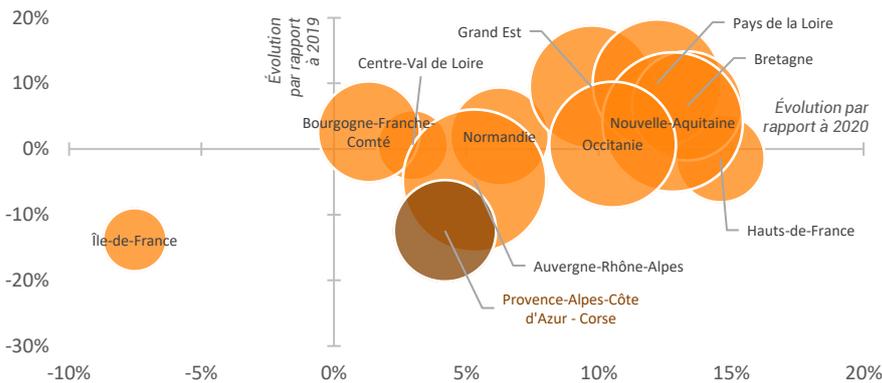
➤ La production de granulats se redresse légèrement en 2021 mais reste loin de son niveau d'avant-crise

La production de granulats en Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Tonnage produit	22 678 kT	+4% ▲	-12% ▼

Tonnage de granulats (en kT) produit chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du tonnage de granulats produit en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au tonnage de granulats produit en 2021

+4%

de volume de granulats produit en 2021 par rapport à 2020

- ◆ La production de granulats, qui reflète globalement l'activité des Travaux Publics, s'est légèrement redressée en 2021 par rapport à 2020, année marquée par une perte de -10% du volume de granulats produit par rapport à 2019. Mais cette amélioration ne permet pas de renouer avec les niveaux d'avant-crise, puisque le volume de granulats produit sur l'ensemble de l'année 2021 reste en retrait de -12% par rapport aux volumes enregistrés en 2019. La fin d'année a d'ailleurs été particulièrement difficile puisqu'au 2^{ème} semestre 2021, la production de granulats s'est rétractée de -7% par rapport au 2^{ème} semestre 2020 et de -17% par rapport à la même période de 2019.
- ◆ Si la production de granulats a progressé dans toutes les régions du pays hormis l'Île-de-France entre 2020 et 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des 3 seules régions à ne pas avoir renoué avec ses niveaux d'avant-crise avec l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. C'est d'ailleurs la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a perdu le plus de tonnage produit entre 2019 et 2021.





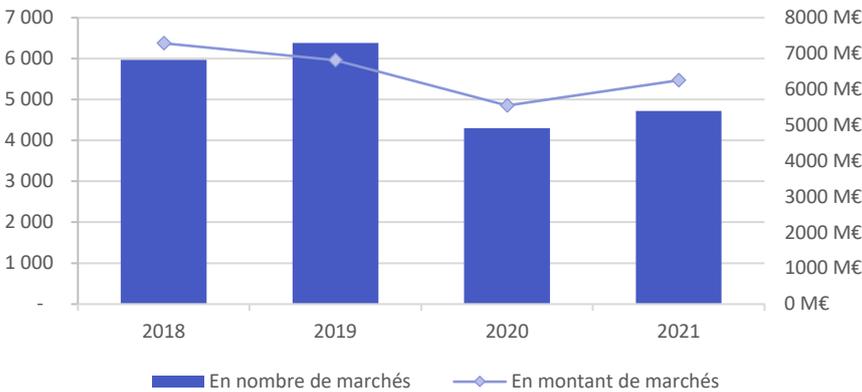
➤ La commande publique a toujours du mal à redémarrer

Nombre d'appels d'offres publics de travaux publiés en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021	Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Total AO Travaux publiés	4 723	+10% ▲ -26% ▼
dont TP*	1 643	+9% ▲ -29% ▼
dont Bâtiment*	2 483	+11% ▲ -24% ▼
dont pôle local (communes, EPCI, syndicats, etc.)	2 560	+14% ▲ -35% ▼
dont conseils territoriaux (conseils départementaux et régional)	373	-10% ▼ -17% ▼
dont État	707	+21% ▲ -16% ▼
dont autres (bailleurs, opérateurs publics, santé, etc.)	1 084	+2% ▲ -7% ▼

Montant des marchés publics de travaux publiés en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021	Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Total AO Travaux publiés	6 250 M€	+13% ▲ -8% ▼
dont TP*	1 848 M€	-3% ▼ -12% ▼
dont Bâtiment*	2 586 M€	+26% ▲ +4% ▲
dont pôle local (communes, EPCI, syndicats, etc.)	2 718 M€	+25% ▲ -19% ▼
dont conseils territoriaux (conseils départementaux et régional)	589 M€	+11% ▲ +16% ▲
dont État	909 M€	+5% ▲ -15% ▼
dont autres (bailleurs, opérateurs publics, santé, etc.)	2 034 M€	+3% ▲ +7% ▲

*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensés ici.

Nombre d'appels d'offres publics de travaux et montant des marchés publiés chaque année depuis 2018 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

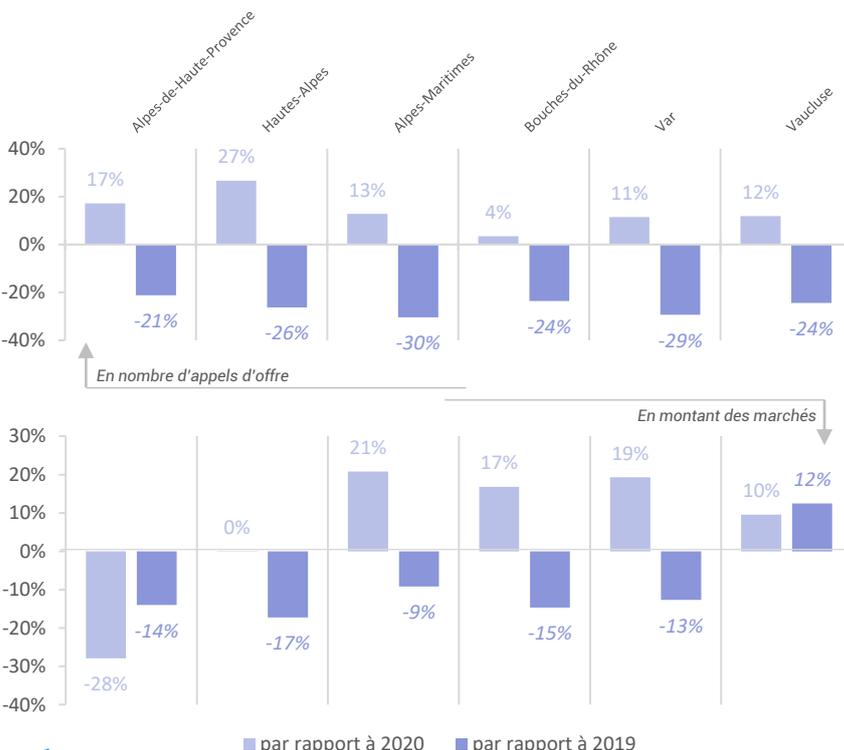


+10%

d'appels d'offres publics de travaux publiés en 2021 par rapport à 2020

- ◆ Si la commande publique s'affiche en hausse en 2021 par rapport à une année 2020 très dégradée par la crise sanitaire, elle reste encore loin de son niveau d'avant-crise : le nombre d'appels d'offres de travaux publiés cette année perd en effet un quart de son volume de 2019, et l'enveloppe financière qui y est consacrée cède 8% à son total de 2019.
- ◆ Le Bâtiment et les Travaux Publics bénéficient d'une tendance similaire : une hausse du nombre de marchés publiés par rapport à 2020, mais un volume qui reste bien inférieur à celui de 2019. Cependant, le Bâtiment bénéficie cette année d'une enveloppe financière plus élevée qu'en 2019, contrairement aux Travaux Publics où elle est même inférieure à celle de 2020. L'accent mis par les pouvoirs publics sur la rénovation énergétique, notamment pour les bâtiments publics, peut expliquer cette tendance.
- ◆ Du côté des acheteurs publics, tous affichent en 2021 un nombre de publications inférieur à 2019. Les conseils territoriaux ont même publié cette année moins d'appels d'offre qu'en 2020. En revanche, ces derniers sont les seuls, avec les opérateurs publics, à consacrer à la Commande Publique une enveloppe financière supérieure à celle de 2019.
- ◆ Au sein de la région, tous les départements affichent une hausse des publications entre 2020 et 2021, mais aucun ne dépasse le volume de 2019. En montant de travaux commandés, seul le département du Vaucluse a dépassé cette année le volume de 2019. Les départements alpins ont en revanche largement freiné leur contribution financière, puisqu'elle est inférieure cette année au niveau de 2020.

Évolution du nombre d'appels d'offres publics de travaux et du montant des marchés publiés en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Vecteur Plus

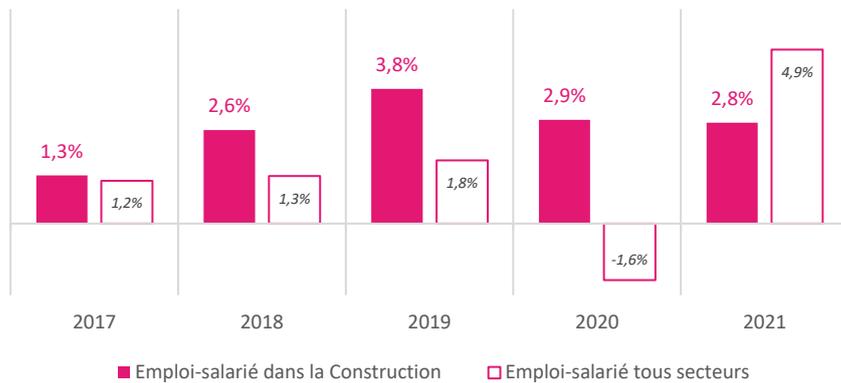


➤ L'emploi salarié reste dynamique dans la Construction

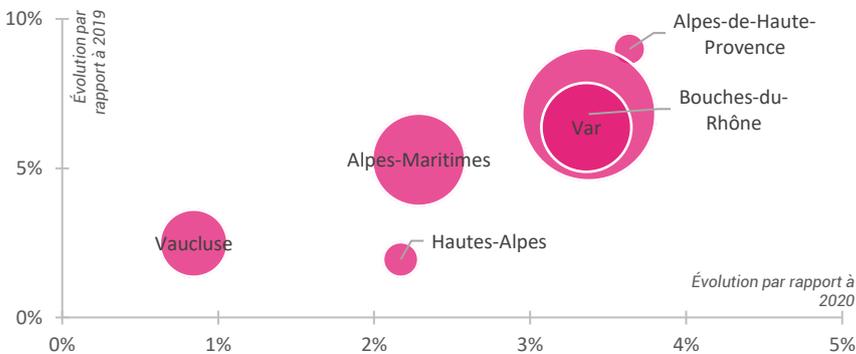
Emploi salarié dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur à fin 2021	Évol. par rapport à fin 2020	Évol. par rapport à fin 2019
Nombre de postes salariés dans le secteur Construction	116 177 +3% ▲	+6% ▲

Évolution par rapport à l'année précédente du nombre de postes salariés (recensés au 31 décembre de chaque année) dans la Construction et dans l'ensemble des secteurs privés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

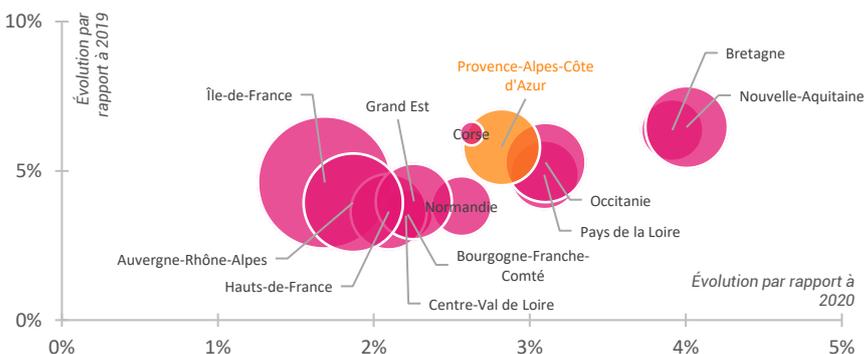
Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Évolution par rapport à fin 2020 et fin 2019 du nombre de postes salariés recensés dans la Construction au 31 décembre 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à fin 2020 et fin 2019 du nombre de postes salariés recensés dans la Construction au 31 décembre 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de postes salariés recensés dans la Construction au 31 décembre 2021

+3%

de postes salariés recensés dans le secteur Construction à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020

◆ La crise sanitaire a fortement impacté l'emploi salarié dans le secteur privé, puisque le nombre de postes salariés a diminué entre 2019 et 2020 (-2% entre fin décembre 2020 et fin décembre 2019, avec un pic à -3% à la fin du 2^{ème} trimestre 2020). Ce ne fut en revanche pas le cas dans le secteur de la Construction, où le nombre de salariés s'est constamment maintenu au-dessus de son niveau de 2019, même au cœur de la crise sanitaire. Le secteur de la Construction a donc fait preuve de résilience dans cette période particulière, semblant l'avoir mieux surmonté que d'autres secteurs d'activité.

Ce dynamisme se poursuit d'ailleurs en 2021, puisque le nombre de postes salariés a encore crû de +3% entre fin 2020 et fin 2021 dans le secteur Construction, enregistrant son plus haut niveau depuis le 1^{er} trimestre 2009.

Il est à noter que la croissance de l'emploi se vérifie dans l'ensemble des secteurs privés en 2021, avec une progression plus importante encore que pour le secteur de la Construction (même si la base y est plus dégradée), au point d'atteindre fin décembre 2021 un nombre de postes salariés inédit depuis le début du suivi de la série statistique en janvier 1998.

◆ La croissance de l'emploi salarié du secteur de la Construction s'observe sur l'ensemble de la région, que ce soit par rapport à 2020 ou par rapport à 2019. Son intensité diffère cependant légèrement selon les départements : le nombre de postes salariés progresse ainsi plus faiblement dans le Vaucluse, alors qu'il accélère plus franchement dans le Var, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence.

◆ De même, le nombre de postes salariés du secteur de la Construction progresse en 2021 dans l'ensemble des régions du pays, par rapport au niveau de 2020 comme au niveau d'avant-crise. Le taux de croissance diffère légèrement selon les régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur se plaçant dans le haut du classement de cet indicateur.



➤ L'emploi intérimaire progresse en 2021 dans la Construction et se rapproche de son niveau d'avant-crise

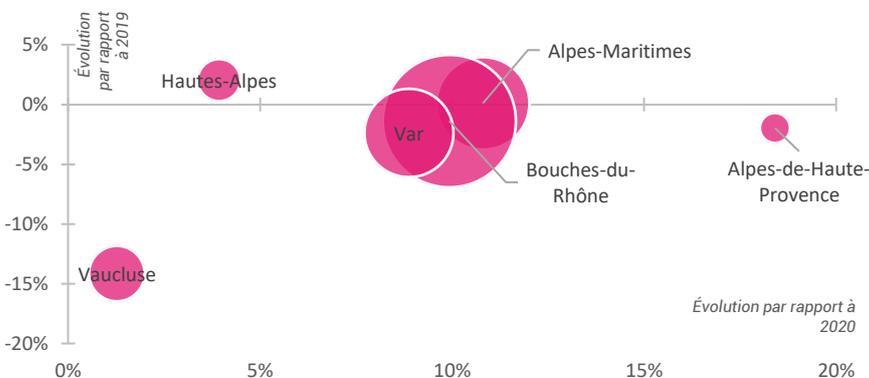
Emploi intérimaire dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur à fin 2021		Évol. par rapport à fin 2020	Évol. par rapport à fin 2019
Nombre d'intérimaires dans la Construction (en équivalent temps plein)	13 231 ETP	+9% ▲	-2% ▼

Évolution par rapport à l'année précédente du nombre d'intérimaires (recensés au 31 décembre de chaque année) dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur

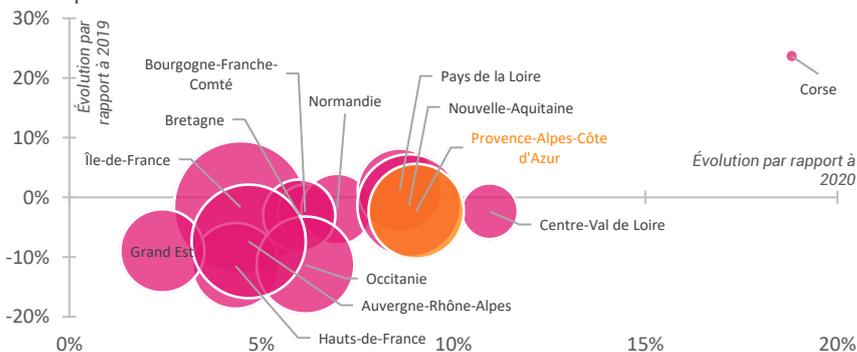
Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Évolution par rapport à fin 2020 et fin 2019 du nombre d'intérimaires recensés dans la Construction au 31 décembre 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à fin 2020 et fin 2019 du nombre d'intérimaires recensés dans la Construction au 31 décembre 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'intérimaires recensés dans la Construction au 31 décembre 2021

+9%
d'intérimaires (en équivalent temps plein) recensés dans la Construction à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020

◆ Si l'emploi salarié s'est maintenu dans le secteur de la Construction en 2020, ce n'est pas le cas de l'emploi intérimaire ; le nombre d'intérimaires a en effet fléchi de -10% entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, affichant même une baisse de -54% au plus fort de la crise sanitaire. L'emploi intérimaire semble donc avoir été la variable d'ajustement pour les entreprises de la Construction pour faire face au ralentissement de l'activité.

Un rattrapage semble toutefois avoir eu lieu en 2021, avec un nombre d'intérimaires en progression de +9% entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 et qui se rapproche ainsi de son niveau d'avant-crise (-2% d'intérimaires recensés dans la Construction entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2019). Le marché de l'emploi semble donc doucement retrouver son dynamisme dans la Construction près de deux ans après le déclenchement de la crise sanitaire.

À noter que le nombre d'intérimaires affiche un niveau supérieur à 2019 dans le Bâtiment (+2%) et surtout dans l'Industrie des Matériaux (+21%). Seul le secteur des Travaux Publics peine encore à reconstituer son stock d'intérimaires, avec un nombre d'équivalent temps plein en emploi intérimaire encore en retrait de -12% par rapport à son niveau d'avant-crise.

◆ Le redressement de l'emploi intérimaire dans le secteur de la Construction s'observe dans tous les départements de la région. Tous affichent ainsi une progression du nombre d'intérimaires entre 2020 et 2021, même si le taux de croissance est disparate selon les territoires. Les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent ainsi la plus forte progression de la région, alors que le Vaucluse dépasse tout juste en 2021 son niveau de 2020. En revanche, seuls les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes retrouvent leur niveau d'avant-crise. Le Var, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence s'en approchent, alors que l'emploi intérimaire a beaucoup plus de mal à se restructurer dans le Vaucluse.

◆ De même, l'emploi intérimaire progresse en 2021 dans l'ensemble des régions du pays par rapport à 2020. En revanche, seuls les Pays de la Loire et la Corse semblent revenus à leur niveau d'avant-crise. Toutes les autres régions affichent en 2021 un nombre d'intérimaires inférieur à celui de 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur étant toutefois une des mieux loties.

Source : DARES – données brutes



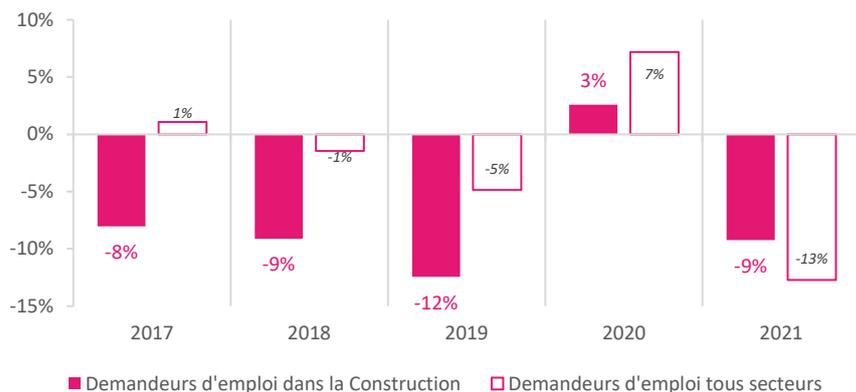


➤ Le nombre de demandeurs d'emploi atteint un niveau historiquement bas dans la Construction

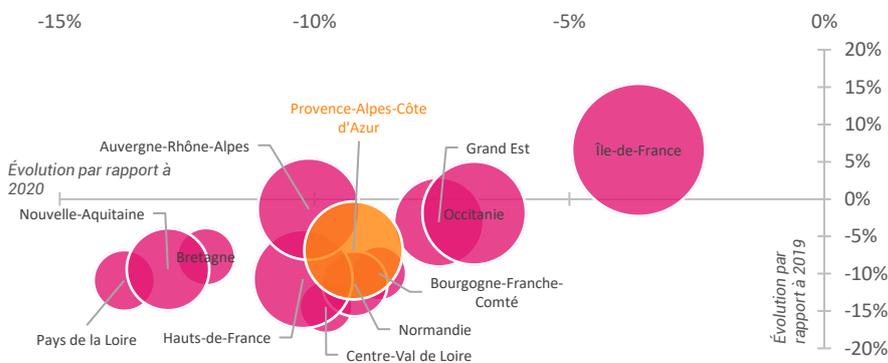
Nombre de demandeurs d'emploi (Catégorie A) en Provence-Alpes-Côte d'Azur à fin décembre 2021		Évol. par rapport à fin 2020	Évol. par rapport à fin 2019
DEFM dans la Construction	23 485	-9% ▼	-7% ▼

Évolution par rapport à l'année précédente du nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A (au 31 décembre) dans la Construction et dans l'ensemble des secteurs privés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Évolution par rapport à fin 2020 et fin 2019 du nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction à fin 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction au 31 décembre 2021

-9%

de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020

◆ Avec moins de 23 500 demandeurs d'emploi de Catégorie A recensés dans la région au 31 décembre 2021 dans la Construction, le secteur enregistre son plus bas niveau historique depuis le début des séries statistiques fournies par Pôle emploi et la DARES (1^{er} janvier 2010). Après une hausse logique en 2020 à la suite de la crise sanitaire, le nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction a donc poursuivi sa décline entamée en 2015, témoignant du fort dynamisme du marché de l'emploi dans ce secteur.

Depuis 2015, le marché de l'emploi a d'ailleurs toujours été plus dynamique dans la Construction que dans le reste de l'activité, puisque le nombre de demandeurs d'emploi y a décliné chaque année plus intensément. Et au plus fort de la crise sanitaire, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a mieux été contenue dans la Construction que dans l'ensemble de l'activité.

Ce dynamisme se confirme en 2021, puisqu'entre fin 2021 et fin 2019 (dernière année complète avant la pandémie de Covid-19), la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est encore une fois plus marquée pour le secteur de la Construction (-7%) que pour l'ensemble du secteur privé (-6%). La tendance en apparence meilleure en 2021 pour l'ensemble du secteur privé que pour la Construction est donc essentiellement due à un effet de base.

◆ Dans ce paysage favorable, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe toutefois en retrait par rapport à d'autres régions ; en effet, elle est la région où la baisse du nombre de demandeurs d'emploi dans la Construction entre 2020 et 2021 est la moins élevée, derrière l'Île-de-France, l'Occitanie et le Grand Est. Et hormis ces trois régions plus Auvergne-Rhône-Alpes, toutes les régions enregistrent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi par rapport à 2019 plus importante qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



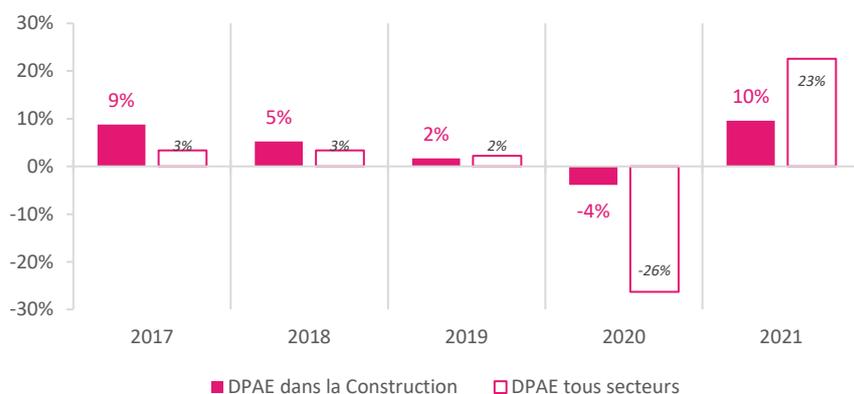


➤ Le recrutement reste bien orienté dans la Construction

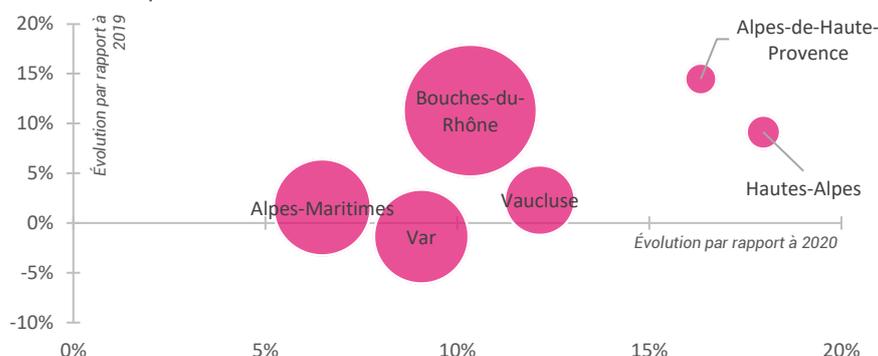
Déclarations préalables à l'embauche dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Nombre total de DPAE	77 709	+10% ▲	+5% ▲
dont CDD courte durée (moins d'un mois)	11 043	+2% ▲	+3% ▲
dont CDD longue durée (plus d'un mois)	29 027	+8% ▲	+7% ▲
dont CDI	37 639	+13% ▲	+5% ▲

Évolution par rapport à l'année précédente du nombre de déclarations préalables à l'embauche recensées annuellement dans la Construction et dans l'ensemble des secteurs privés

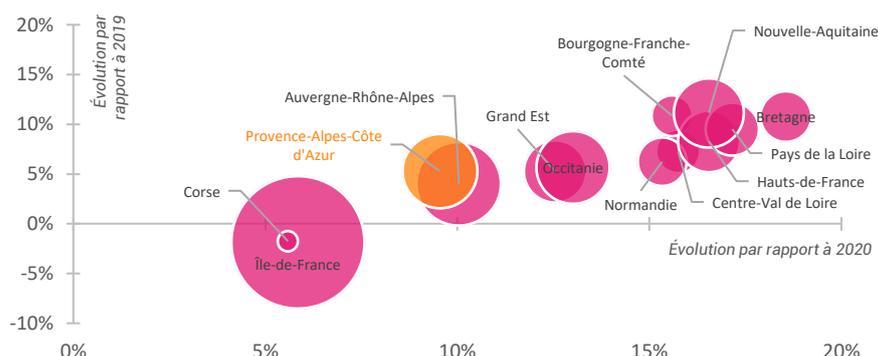
Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans la Construction en 2021 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans la Construction en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans la Construction en 2021

+10%

de déclarations préalables en à l'embauche enregistrées dans la Construction en 2021 par rapport à 2020

◆ Après une baisse des déclarations préalables à l'embauche en 2020 dans le sillage de la crise sanitaire, le recrutement repart à la hausse dans la Construction en 2021, enregistrant un volume inédit depuis 2007. Le recrutement, en hausse constante depuis 2014 dans le secteur de la Construction (à l'exception de 2020), reste donc bien orienté à la sortie de la crise sanitaire.

La croissance du recrutement se confirme d'ailleurs dans l'ensemble des secteurs privés en 2021, où la progression est même plus importante que pour le secteur de la Construction. Mais cette évolution s'explique avant tout par une base plus dégradée, les déclarations préalables à l'embauche ayant plus fortement décroché dans l'ensemble du secteur privé que dans la Construction en 2020. De fait, dans l'ensemble des secteurs privés, le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées en 2021 reste inférieur de -10% au volume de 2019 (alors qu'il progresse de +5% sur la même période dans la Construction).

Cette tendance haussière est visible pour tous types de contrat, même si la progression semble plus marquée pour les contrats de longue durée (CDD de plus d'un mois ou CDI). Cela témoigne probablement d'une confiance maintenue dans le secteur. Cette tendance est encore plus vraie dans l'ensemble du secteur privé, où les CDD de moins d'un mois, qui représentaient deux tiers des déclarations préalables à l'embauche enregistrées en 2019, perdent près de 5 points en deux ans.

◆ À l'échelle départementale, la croissance des déclarations préalables à l'embauche dans la Construction est visible sur l'ensemble de la région. Et seul le Var recense en 2021 moins de déclarations préalables à l'embauche qu'en 2019.

◆ Toutes les régions du pays voient le nombre de déclarations préalables à l'embauche progresser entre 2020 et 2021 dans la Construction. Et il est également supérieur à 2019 dans toutes les régions à l'exception de l'Île-de-France et de la Corse. Toutefois, de toutes les autres régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur présente la progression la plus lente, par rapport à 2020 comme par rapport à 2019.

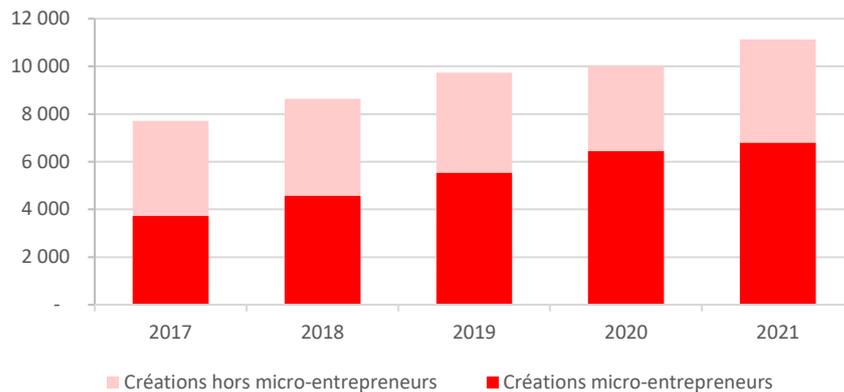
Source : URSSAF – données cvs



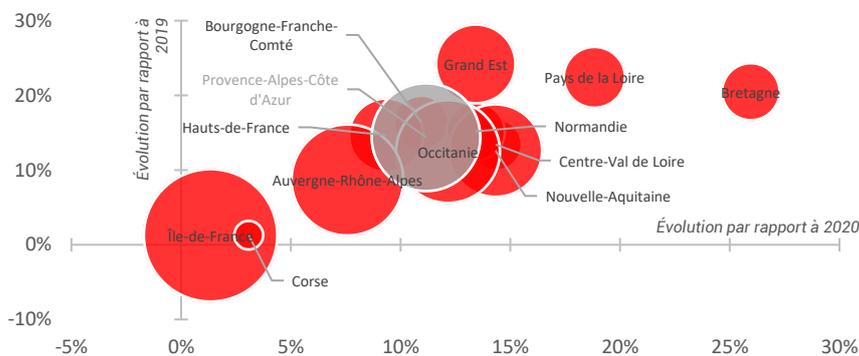
➤ Le climat est toujours favorable pour les entreprises de la Construction

Les créations d'entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Nombre d'entreprises de la Construction créées	11 129	+11% ▲	+14% ▲
dont micro-entreprises	6 789	+5% ▲	+23% ▲

Nombre d'entreprises de la Construction créées chaque année depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre d'entreprises de la Construction créées en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises de la Construction créées en 2021

+11%

d'entreprises de la Construction créées en 2021 par rapport à 2020

◆ La crise sanitaire ne semble pas avoir stoppé la dynamique de créations d'entreprises dans le secteur de la Construction : avec plus de 10 000 entreprises créées en 2020, le secteur a enregistré sa meilleure année depuis 2013. Et la dynamique s'est encore accélérée en 2021, avec 11 129 créations de plus (+11% par rapport à 2020, et +14% par rapport à 2019). Le secteur de la Construction surfe donc sur une conjoncture favorable.

Dans le détail, plus de 60% des entreprises créées dans la région en 2021 l'ont été avec le statut de micro-entrepreneur. Cette proportion était de 57% en 2019 (et même de 48% en 2017). Le secteur semble donc de plus en plus porté par les micro-entreprises, ces dernières ayant semble-t-il mieux résisté à la crise : les créations de micro-entreprises ont en effet progressé de +16% entre 2019 et 2020, quand les immatriculations d'entreprises avec un autre statut ont diminué de -15% sur la période. Si le rebond est logiquement plus fort pour ces dernières en 2021 (effet de base oblige), le micro-entrepreneuriat semble définitivement entré dans les mœurs dans la région.

◆ À l'échelle du pays, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas la région avec la plus forte progression des immatriculations. Mais elle enregistre une meilleure dynamique que les trois autres grandes régions françaises que sont Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France et l'Île-de-France. Cette dernière est d'ailleurs la région la plus en retrait, enregistrant une progression minimale des immatriculations en 2021 à cause notamment d'un effondrement de la création de micro-entreprises (c'est la seule région du pays où le nombre de création de micro-entreprises enregistre une baisse entre 2019 et 2021).

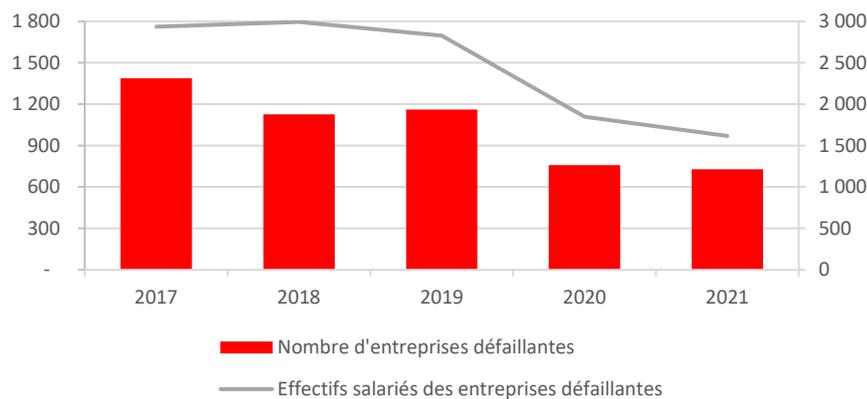




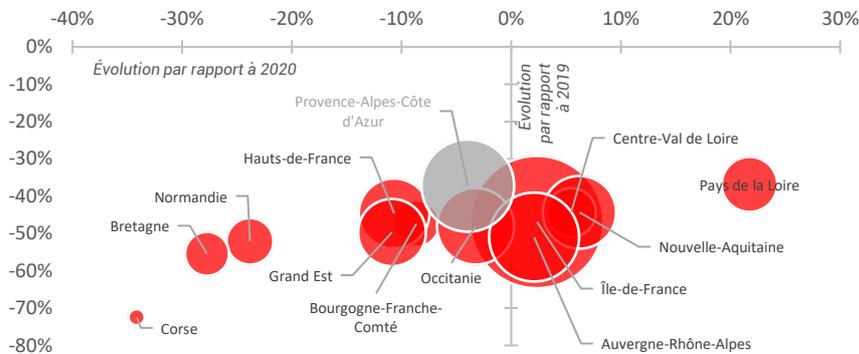
➤ Les défaillances d'entreprises se maintiennent à un niveau historiquement bas en 2021

Les défaillances d'entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021		Évol. par rapport à 2020	Évol. par rapport à 2019
Nombre d'entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires	729	-4% ▼	-37% ▼
Effectif salarié concerné par ces défaillances	1 617	+1% ▲	-46% ▼

Nombre d'entreprises de la Construction sous le coup de procédure judiciaires depuis 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et effectif salarié concerné



Évolution par rapport à 2020 et 2019 du nombre d'entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires en 2021 dans les régions de France métropolitaine



La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises de la Construction en défaillance en 2021

-4%

de défaillances d'entreprises de la Construction en 2021 par rapport à 2020

◆ Le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement strict du 2^{ème} trimestre 2020 a entraîné une baisse drastique des défaillances en 2020 (-34% par rapport à 2019, avec un pic à -68% au 2^{ème} trimestre 2020). Et le déconfinement de l'été 2020 n'a pas inversé la tendance, puisque les défaillances se sont maintenues à un niveau bas jusqu'à la fin de l'année 2021. De fait, la Banque de France a enregistré moins de défaillances d'entreprises en 2021 qu'en 2020 dans la région, malgré un large « retour à la normale » dans le fonctionnement des juridictions commerciales. Le maintien jusqu'au 30 septembre 2021 des dispositifs d'aide gouvernementaux pour soutenir les entreprises en difficulté explique cette stagnation à un niveau bas.

En termes d'effectif, 1 617 salariés sont concernés par ces défaillances en 2021, soit le même nombre que l'année dernière, et presque moitié moins qu'en 2019.

◆ À l'échelle du pays, aucune région n'a enregistré en 2021 plus de défaillances qu'en 2019, preuve que le « quoi qu'il en coûte » du gouvernement a irrigué tous les territoires. Pour autant, deux tendances semblent émerger dans le pays : les régions du centre du pays (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, ainsi que Centre-Val de Loire et Pays de la Loire) enregistrent une progression des défaillances par rapport à l'année dernière, signe d'un frémissement vers un « retour à la normale ». De l'autre côté du spectre, les régions du nord du pays se maintiennent à un niveau historiquement bas, avec un niveau de défaillances encore moins élevé cette année qu'en 2020. Les régions du sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie) se situent entre ces deux tendances.





CONJONCTURE DE LA CONSTRUCTION | VUE D'ENSEMBLE

Ralentissement –

la tendance est positive par rapport à 2019, mais négative par rapport à 2020



Évolution par rapport à 2019



Rattrapage complet –

la tendance est positive par rapport à 2020 comme par rapport à 2019



Évolution par rapport à 2020

Encours de logements neufs disponible



Dynamique négative –

la tendance est négative par rapport à 2019 comme par rapport à 2020

Entretien-rénovation de logements

Niveau d'activité TP

Entretien-rénovation de locaux

Construction neuve - logements mis en chantier

Production de Granulats

Commande Publique - nombre d'offres de travaux publiés

Emploi intérimaire

Production de BPE

Commande Publique - montant des offres de travaux publiés

Construction neuve - surface non-résidentielle autorisée

Construction neuve - logements autorisés

Logements neufs mis en vente

Bilan 2021

Retour progressif à la normale –

la tendance est positive par rapport à 2020 mais reste négative par rapport à 2019



Avec le concours des Membres de la CERC



Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- SDES, Sit@del2
- SDES, ECLN
- Réseau des CERC, résultats enquête entretien-rénovation
- Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
- Enquête trimestrielle FRTP/CERC PACA
- UNICEM
- ACOSS-URSSAF et URSSAF
- DARES
- Pôle emploi
- INSEE
- Banque de France
- Vecteur Plus

Et avec le concours des Membres du GIE Réseau des CERC

